

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 3 décembre 2014 une note d'information relative à l'émission par Attijariwafa bank d'un emprunt obligataire subordonné.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A cotée	Tranche B cotée	Tranche C non cotée	Tranche D non cotée
<b>Plafond</b>	MAD 1 200 000 000	MAD 1 200 000 000	MAD 1 200 000 000	MAD 1 200 000 000
<b>Nombre de titres</b>	12 000 obligations subordonnées	12 000 obligations subordonnées	12 000 obligations subordonnées	12 000 obligations subordonnées
<b>Valeur nominale</b>	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000	MAD 100 000
<b>Taux</b>	<b>4,75 % Fixe,</b> En référence à la courbe secondaire des bons du Trésor de maturité 10 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 3,75 %, augmenté d'une prime de risque	<b>3,80 % révisable annuellement,</b> En référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 2,80%, augmenté d'une prime de risque	<b>4,75 % Fixe,</b> En référence à la courbe secondaire des bons du Trésor de maturité 10 ans telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 3,75 %, augmenté d'une prime de risque	<b>3,80 % révisable annuellement,</b> En référence au taux plein 52 semaines (taux monétaire) déterminé en référence à la courbe secondaire des bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 24 novembre 2014, soit 2,80%, augmenté d'une prime de risque
<b>Maturité</b>	10 ans			
<b>Remboursement du principal</b>	In fine			
<b>Prime de risque</b>	100 pbs			
<b>Méthode d'allocation</b>	Au prorata			
<b>Négociabilité des titres</b>	A la Bourse de Casablanca	A la Bourse de Casablanca	De gré à gré (hors Bourse)	De gré à gré (hors Bourse)

Le montant total de l'opération adjugé sur les quatre tranches ne devra pas excéder la somme de MAD 1 200 000 000.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par le CDVM est :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public dans les lieux suivants :
  - Siège social d'Attijariwafa bank : 2, Boulevard Moulay Youssef - Casablanca.
  - Siège social d'Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II – Casablanca ;
- Disponible sur le site web du CDVM ([www.cdvm.gov.ma](http://www.cdvm.gov.ma)).

**CONTACT CDVM :**

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : [operations\\_financieres@cdvm.gov.ma](mailto:operations_financieres@cdvm.gov.ma)

CP/EM/049/2014